

Marne et Gondoire 2030

# PRÉSERVONS L'AVENIR

AVEC  
LE PROJET DE  
TERRITOIRE

**La Marne**

Encart de La Marne du 07/04/2021 - N° 3929

# LE TERRITOIRE DE MARNE ET GONDOIRE



10 401  
hectares



51% d'espaces agricoles  
naturels et périurbains  
protégés



Présentation des projets  
du Contrat de Relance et  
de Transition Écologique  
en juin 2021



Territoire labellisé  
engagé pour la nature



## CHIFFRES CLÉS



90 KM  
DE BERGES GÉRÉS PAR  
MARNE ET GONDOIRE



33,5 KM  
DE PISTE CYCLABLE



133 000 HABITANTS  
D'ICI 2030



+9800 EMPLOIS  
D'ICI 2030



40 AMBASSADEURS  
POUR LE CLIMAT

Participez à l'enquête pour  
**la création d'une plateforme citoyenne collaborative**  
en scannant ce QR code ou en cliquant dessus :



En partenariat avec l'École 89

Imprimé sur du papier produit en Allemagne  
à partir de 52 % de fibres recyclées.  
Ce papier fourni par UPM sous le numéro  
FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen.  
Eutrophisation : 0,003 kg/tonne



## Édito



Jean-Paul Michel, Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, Maire de Lagny-sur-Marne

**M**arne et Gondoire c'est une agglomération, un territoire, des habitants, des associations, des entreprises : c'est une petite France qui vit. Au milieu de tout cet écosystème, il y a vos élus municipaux et intercommunaux qui essaient de répondre aux problèmes d'aujourd'hui tout en préparant l'avenir.

Peut-être avez-vous l'impression que les décisions que nous prenons le sont sur un coup de tête, sur une intuition ? C'est parfois vrai en réaction à un événement, pour répondre à l'imprévu. Mais dans la majorité des cas, les projets sont réfléchis et s'inscrivent dans une démarche globale.

Marne et Gondoire a établi de multiples plans d'actions dans de

nombreux domaines : le bruit, le vélo, la biodiversité, l'agriculture, l'air, le climat, l'habitat, le développement économique, l'assainissement, la transition écologique, etc. Tout cela s'articule au sein d'un schéma qui se veut cohérent appelé SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

À chaque fois, les habitants ont la possibilité et certains l'utilisent, de participer, d'apporter leurs idées. Résultat, nos politiques partagent la même ambition : rester un territoire de référence en matière de transition écologique où chacun peut s'épanouir.

Marne et Gondoire n'est pas une intercommunalité comme les autres. C'est votre, c'est notre intercommunalité.

Bonne lecture à tous !

# Projet de territoire : ce qu'en pensent vos élus

Quelles sont selon vous les priorités pour le territoire de Marne et Gondoire dans les dix prochaines années ? Nous avons posé cette question aux élus de Marne et Gondoire. Voici leurs réponses.



**Yann Dubosc,**  
maire de Bussy-Saint-Georges,  
vice-président chargé  
du développement économique

Marne et Gondoire a été fondée en 2003 par Michel Chartier, maire de Collégien. C'était avant tout une intercommunalité de projets avec un aspect environnemental non négligeable et une volonté urbanistique forte impulsée par EPAMarne, je le sais pour en avoir été le Directeur Général des services pendant un certain nombre d'années.

La décennie qui s'ouvre à nous, avec l'impact de la crise sanitaire, doit impérativement privilégier de nouveaux objectifs :

- Une volonté politique autour de la mutation des transports, avec des liaisons douces, des pistes cyclables ; une anticipation de la demande des nouvelles populations en faveur des énergies propres. Il faut se désintoxiquer de la culture du « tout-voiture » que l'on nous a inculquée pendant 40 ans, les temps ont définitivement changé après l'année que nous venons de vivre.
- Une ambition autour de la valorisation paysagère en sanctuarisant des espaces verts de manière durable, nous allons aménager un parc de 11 hectares dans l'Ecoquartier du Sycomore.
- Un investissement fort dans le développement économique. Nous disposons d'une ZAC, « La Rucherie », ultime réserve foncière de grande ampleur en Ile-de-France, elle sera plus que nécessaire pour relancer l'emploi et l'activité économique après la crise sanitaire.
- Une capacité de projection sur l'urbanisation et les besoins en équipements, comme la piscine proposée par le Président de l'intercommunalité à Bussy-Saint-Georges, nous sommes prêts !



**Patrick Guichard,**  
maire de Bussy-Saint-Martin

Marne et Gondoire doit continuer et amplifier son aide au monde économique. Ainsi, il y aura des créations d'emplois. L'emploi, c'est la vie : la vie des foyers qui bénéficient des revenus liés à l'emploi, la vie des villes car les employés peuvent déjeuner au restaurant ou aller au café, la vie tout court car si on travaille à côté de chez soi, on perd moins de temps de transport, donc on pollue moins et on a plus de temps libre pour la famille, pour faire du sport ou pour participer à la vie associative.

Tout cela peut se faire en consommant le moins d'espaces naturels possible, en agissant sur les bâtiments vides dans les zones d'activités. Le chemin n'est pas aisé. Il faut trouver la bonne méthode avec les propriétaires fonciers de bâtiments industriels, qui sont souvent des grands groupes, pour qu'ils acceptent une réflexion commune, mais nous allons y arriver. Et comme l'agglomération s'est lancée dans les filières économiques vertes et vertueuses, nous devons d'ici les dix prochaines années devenir les leaders de l'emploi vert.

Vie économique et environnement ne sont pas opposés et à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, nous prenons l'engagement de les conjuguer au présent et au futur.



**Pascal Leroy,**  
maire de Carnetin,  
vice-président chargé  
des PME-PMI, de l'artisanat  
et du commerce

Dix ans, cela peut paraître long. Il est pourtant nécessaire de se projeter.

Notre projet de territoire doit s'inscrire dans une politique environnementale dynamique et structurante. Marne et Gondoire dispose déjà d'une

culture environnementale forte, inscrite dans ses gènes, complétée par notre engagement sur les CTE (Contrat de Transition Écologique) et PCAET (Plan Climat Air-Energie Territorial).

Vice-Président en charge des PME-PMI et de l'artisanat, je souhaite bien évidemment que nos actions portent sur le développement économique, majeur pour le fonctionnement de notre agglomération (pour mémoire, plus de 50% des recettes).

Mais compte tenu de notre engagement sur l'environnement, il est nécessaire d'associer le monde de l'entreprise aux sujets sur l'écologie. Sensibiliser aux actions liées au CTE/

CRTE (Contrat de Relance de Transition Écologique). Encourager et associer aux démarches, créer un véritable partenariat.

Rapprocher l'emploi et le logement pour éviter les mouvements pendulaires typiques de la Région IdF. Pour cela, nous devons accompagner une politique forte en matière de transports collectifs, compléter le dispositif des liaisons douces afin de relier les gares à l'urbanisation et aux zones d'activités, encourager les modes de déplacements alternatifs.

Notre territoire offre une qualité de vie aux Portes du Grand Paris. Nous devons travailler à installer une identité Marne et Gondoire afin de valoriser son attractivité.

Et pour conclure, il est important de préserver l'unité qui règne entre nos communes, quelle que soit leur taille. C'est aussi ça, l'identité de notre agglomération.



**Laurent Simon,**  
maire de Chalifert,  
vice-président chargé du tourisme

Le territoire de Marne et Gondoire possède incontestablement de nombreux atouts environnementaux et c'est autour de ceux-ci que s'est formée notre communauté d'agglomération. Nous devons poursuivre nos efforts pour pérenniser ces qualités.

Nous sommes un territoire de transition entre la ville et la campagne, continuons de développer les liaisons douces même si cela doit faire grincer les dents des inconditionnels de la voiture. Développons le tourisme fluvial et fluvestre, la Marne étant l'un de nos atouts les plus forts. La transition écologique n'est pas en Marne et Gondoire une idée abstraite pour satisfaire aux discours politiquement corrects, c'est du concret ! C'est la création d'une usine de méthanisation pour ne plus seulement chauffer les petits oiseaux en incinérant les boues d'épuration de notre processus d'assainissement. Une réalisation par le SIAM qui montre que générer des énergies renouvelables est possible. Un réseau de chaleur au départ du SIETREM pourrait voir le jour. Par ailleurs, la crise sanitaire que nous traversons pourrait bien modifier en profondeur l'organisation des entreprises. Je pense naturellement au télétravail. Le déploiement de la fibre sur la totalité de notre territoire est devenu une absolue nécessité. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour y parvenir le plus rapidement possible. Concernant les compétences optionnelles transférées à notre communauté d'agglomération, je serais partisan qu'une réflexion soit engagée sur le sport et la culture.



**Olivier Colaiseau,**  
maire de Chanteloup-en-Brie

Le mot « territoire » s'est imposé récemment pour décrire le périmètre local de l'action publique. Pourquoi ne pas prendre cette expression au mot et envisager Marne et Gondoire avec l'affect et les sentiments associés généralement à un territoire ?

Ces dernières années, Marne et Gondoire a fait la démonstration de sa grande expertise technique et de sa capacité à faire avancer les projets. Je ne m'attarderai donc pas sur les réalisations matérielles à venir. Je profiterai de cette tribune pour appeler à œuvrer au développement d'un véritable « affectio societatis » vis-à-vis de notre agglomération.

La démarche peut sembler curieuse si l'intercommunalité n'est vue que comme une construction administrative ayant vocation, un jour, à se fondre dans un ensemble plus grand. Mais, renversons cette logique et considérons que, justement, une identité de territoire forte et un attachement de ses administrés à leur agglomération peut placer Marne et Gondoire en position de force dans son dialogue avec les autres acteurs locaux, le moment venu.

Ses paysages, son patrimoine historique, la bienveillance de Marne et Gondoire envers ses membres et la solidarité des communes entre elles sont les éléments sur lesquels cet attachement se construit. En donnant une substance affective à « Marne et Gondoire », nous contribuerons à en donner plus généralement à « Marne-la-Vallée » dont on sent, vaguement, que les contours constituent notre horizon.

Il y a donc un intérêt véritable à renforcer l'identité culturelle et politique de Marne et Gondoire pour en faire un authentique « territoire » et présager ce que pourrait être, un jour, l'ensemble de Marne-la-Vallée.



**Marc Pinoteau,**  
maire de Collégien,  
vice-président chargé de la culture

Ma vision de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG), pour les 10 années est de garder cette unité qui fait notre force, de continuer à porter des projets pour l'ensemble de notre territoire et de sa population, en préservant l'équilibre qui est le nôtre aujourd'hui entre évolution de la démographie, transition écologique et développement économique.

Si la culture a toujours été au cœur des projets de la CAMG, les années à venir ne vont pas déroger à cette règle, de faire de Marne et Gondoire un territoire à l'offre culturelle riche, innovante et vivante.

Cela s'exprime au Parc culturel de Rentilly-Michel Chartier, au conservatoire intercommunal et dans les médiathèques. Et aussi en direction des écoles et des structures sociales, et la CAMG entend poursuivre et amplifier ses efforts en ce sens.

Il est essentiel que l'art soit présent et aille à la rencontre des plus jeunes, l'orchestre Crescend'O en est le plus bel exemple : cet orchestre s'adresse à une cinquantaine d'enfants de Marne et Gondoire, éloignés de la musique pour des raisons géographiques ou sociales et leur permet d'apprendre la musique en la pratiquant.

L'idée de rendre la culture et l'art accessible à chacun, sans condition, est une idée essentielle dans le projet de la CAMG. En 2021, elle sera renforcée grâce à l'inauguration d'une Micro-Folie nomade. Le projet s'articule autour d'un musée numérique en collaboration avec douze établissements publics culturels nationaux et internationaux, réunissant plusieurs milliers de chefs-d'œuvre.

Le Parc culturel de Rentilly-Michel Chartier est un écrin pour les arts visuels, les festivals, les spectacles vivants et les accueils de classes, de centres de loisirs et de structures sociales... Son développement est au cœur du projet culturel des années à venir.



**Laurent Delpech,**  
maire de Dampmart,  
vice-président chargé  
du cycle de l'eau

Le but de l'ensemble des élus est de valoriser notre territoire, rendre notre cadre vie le plus agréable et utile possible. Cela passe par un équilibre entre nature et zone urbanisée de qualité.

Pour cela plusieurs projets structurants doivent voir le jour ou être optimisés.

- La capacité éducative avec création de collèges et de lycées en particulier au nord Marne. Marne et Gondoire est déficitaire et le sera encore plus dans les prochaines années.

- Les structures routières comme le pont en X, la déviation de Chalifert Jablines, le nouveau pont entre Ferrières-en-Brie et Bussy-Saint-Georges, la réalisation du boulevard à Collégien réglant le problème du mur sur la A104. Là encore, la relation Territoire, Etat, Département et Région est essentielle.

- Augmenter les structures de santé et offrir aux praticiens de bonnes conditions de travail et d'accueil de leur patientèle. Il faudra veiller à une juste répartition sur le territoire.

- Les structures culturelles, musicales et sportives, réseau bibliothèques et activités culturelles devront augmenter pour donner l'envie de s'informer et se former ; améliorer la capacité écoles de musique ou découverte du théâtre essentiel à l'épanouissement personnel, rééquilibrer l'offre sportive sur le territoire et créer une dynamique sportive sous les couleurs de Marne et Gondoire, sans oublier un nouveau centre aquatique, celui existant étant à saturation.

- Continuer à valoriser notre environnement : sentes, bords de Marne.

- Réussir la transition écologique en réduisant au maximum nos bilans carbone par la création de structures recyclant nos déchets et par là, créer de nouvelles sources d'énergies comme la méthanisation, la production d'électricité. Aider nos administrés à rendre leur habitat plus économe par la mise en place de service de conseils aux propriétaires. Tout cela est déjà lancé au sein de notre intercommunalité.

- Enfin la création de logements, tant demandée par l'État, doit respecter un cadre de vie de qualité. Cela passe par un habitat de qualité diversifié et abordable pour tous. Pour cela, notre territoire met en place des outils pour la maîtrise de l'urbanisme par le SCoT et les PLU des communes.

- Pour réaliser tout cela, il faut des moyens économiques importants. Marne et Gondoire devra proposer rapidement des nouvelles zones d'activités et commerciales sur le territoire.



**Mireille Munch,**  
maire de Ferrières-en-Brie,  
vice-présidente chargée  
des finances et du personnel

Dans le cadre d'une cohésion indispensable pour notre Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire : il est souhaitable que nous maintenions notre cadre de vie et la défense de notre environnement garantissant les emplois nécessaires pour la survie de notre territoire.



**Nathalie Tortrat,**  
maire de Gouvernes,  
vice-présidente chargée  
de l'habitat et du logement

Le Schéma de Cohérence Territoriale définit six grandes orientations de l'aménagement du territoire à l'horizon 2030, le premier objectif est d'offrir un cadre de vie de qualité à ses habitants.

L'équilibre entre l'aménagement que nous souhaitons pour notre commune de Gouvernes et les projets d'aménagement du SCoT est délicat. Poumon vert de l'intercommunalité, nous voulons conserver notre identité de village rural en milieu urbain et freiner les spéculations immobilières qui mettraient en péril notre commune. Offrir à nos habitants et aux infrastructures communales un accès au numérique, recréer un espace multisport pour nos jeunes mais aussi des lieux de vie et/ou de rencontres intergénérationnelles, faciliter les démarches administratives sont nos priorités.

Nous apporterons notre soutien à nos commerçants, nos entreprises et nos agriculteurs qui contribuent à faire vivre notre commune et notre intercommunalité. Sur ce dernier point, nous espérons vivement que nos agriculteurs se tournent vers une agriculture raisonnée à minima, pour préserver nos terres et s'inscrire dans une démarche écologique, de santé et de circuits courts de distribution.

Marne et Gondoire représente la 3e agglomération de plus de 50 000 habitants du département. C'est une belle et riche intercommunalité qui a su conserver un équilibre entre villes à taille humaine, villages et espaces naturels. Nous devons nous adapter aux évolutions et contraintes réglementaires tout en préservant nos spécificités.



**Denis Marchand,**  
maire de Guermantes

Les décisions d'aujourd'hui dessinent le Marne et Gondoire de demain. C'est à la fois excitant et frustrant car certains projets se font dans un temps long.

Prenons l'exemple de la santé. Marne et Gondoire s'est engagée dans ce domaine afin de faciliter la vie, la coordination des professionnels de santé dans l'optique de les fidéliser et d'en accueillir de nouveaux. Cette relation de confiance entre l'agglomération et des professionnels très mobilisés crée dès aujourd'hui des résultats tangibles comme par exemple le Centre Covid installé depuis près d'un an à Lagny-sur-Marne. Cette relation doit nous permettre d'accueillir au mieux de nouveaux professionnels durant les dix prochaines années.



**Jean-Michel Barat,**  
maire de Jablines

Personnellement mes préférences dans le projet de territoire de Marne et Gondoire iront à un développement respectueux des personnes et des ressources où la priorité sera donnée à la qualité de vie et à la préservation des richesses des espaces naturels. Il faudra consommer le minimum d'espace en limitant le développement urbain et en préservant les espaces naturels agricoles et forestiers. Nous pourrions ainsi maintenir un environnement sain pour tous et offrir un cadre de vie agréable à nos habitants



**Patrick Maillard,**  
maire de Jossigny,  
vice-président chargé  
de l'agriculture et des bois

Le contexte sanitaire, le confinement auront mis en exergue la nécessité de « booster » des projets déjà portés par Marne et Gondoire mais qui deviennent des urgences :

- Déploiement rapide de la fibre pour le télétravail par exemple et le soutien économique des entreprises.
- Développement de l'habitat étudiant à proximité de l'hôpital pour accueillir les internes et initier un projet d'une Maison des Parents (ou des aidants) pour les hospitalisations de longs séjours.

- Création de liaisons douces, piétons et cycles, et assurer un maillage cohérent.

- Renforcement de la protection des espaces agricoles en évitant l'étalement urbain, et asseoir les circuits courts.

- Création de déchetteries « pour les artisans » et éviter les dépôts sauvages dans les sites naturels et agricoles.



**Christine Gibert,**  
maire de Lesches

La commune de Lesches a rejoint Marne et Gondoire en 2007. Ce ne fut pas une démarche opportuniste mais véritablement un choix raisonné avec la volonté de participer activement à un projet de territoire fondé sur le développement équilibré des zones urbaines et rurales.

Depuis quelques années, la politique de l'Agglo est orientée principalement vers la mutualisation et les services apportés aux communes dans le cadre de ses compétences, ce qui nous permet d'apporter à nos populations un bien-être incontestable. Il faut continuer et renforcer cette politique dans des domaines qui nous semblent prioritaires :

- Préserver et mettre en valeur notre environnement.

- Organiser, à l'échelle du territoire, un développement urbain équilibré, maîtrisé, accessible à tous et en particulier aux jeunes. Ce volet doit s'accompagner d'une politique d'emploi local et de commerces de proximité.

- Promouvoir une offre de transports en commun performante, adaptée aux spécificités du territoire (zones urbaines ou rurales) et complétée par un maillage de liaisons douces, seules alternatives au « tout voiture ».

- Mettre en valeur nos patrimoines historiques en lien avec un développement touristique.

- Enrayer la désertification médicale en favorisant l'installation de médecins ou de pôles de santé de proximité.

- Poursuivre l'offre culturelle et événementielle à destination des plus petites communes.

- Lutter contre l'insécurité et les incivilités par la mise en place d'une police intercommunale.

- Compléter le volet Santé en ajoutant une compétence Séniors et Petite Enfance.



**Christian Robache,**  
maire de Montévrain,  
vice-président chargé du SIETREM,  
de la qualité de l'air, du bruit  
et de la mutualisation

Depuis de nombreuses années déjà la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG) travaille sur la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale. Ce Schéma est à mon sens, la passerelle de discussion essentielle à nos communes. Il a fixé le cap général de nos actions !

La cohérence et l'équilibre que ce schéma impose doivent être fédérateurs pour nos communes en renforçant notamment notre « sens commun ». C'est ce sens commun vers lequel nous devons continuer à avancer pour poursuivre et asseoir le rayonnement de notre communauté d'agglomération sur tout l'Est-Parisien.

Je suis convaincu que le « Territoire » avec un grand « T » deviendra dans les prochaines années un pion de plus en plus important sur l'échiquier gouvernemental.

C'est la raison pour laquelle nous devons rester un bloc, où nos différences communales, nos richesses et nos particularités sont un atout inimitable ! Cet esprit de cohésion doit conforter notre identité, notre attractivité et nos atouts en impulsant notamment de nouvelles initiatives sur des sujets pressants comme le développement durable, l'aménagement, l'économie ou encore l'emploi. Autant de sujets, où la mutualisation doit trouver sa place légitime. Et c'est là, tout l'enjeu de demain selon moi.

Enfin, depuis bientôt 20 ans, Marne et Gondoire stimule, soutient, accompagne, responsabilise, construit, développe son territoire et ses relations. Cette dynamique de cohésion et de cohérence, doit se poursuivre pour les dix ans à venir. Et plus encore.



**Arnaud Brunet,**  
maire de Pomponne,  
vice-président chargé du label « Vivre  
en Marne et Gondoire »

Les mois que nous venons de vivre nous interpellent tous sur le devenir du modèle actuel et sur celui que nous laisserons aux générations à venir.

Une certitude est que nous ne pouvons rester en l'état et que chacun, en particulier les territoires, doivent prendre à bras le corps les questions de protection de nos richesses naturelles, de redéploiement du lien social, de plus d'équité.

Marne et Gondoire, un des premiers territoires à protéger ses espaces naturels et agricoles, devra s'organiser pour tendre vers un équilibre entre une urbanisation raisonnée, avec ses centres villes accueillants, dynamiques et commerçants, et cette nature accessible à tous, en développant les circulations douces, leur connexion et les modes de déplacement alternatifs, les lieux naturels de partage.

Nous voulons conserver cette qualité de vie unique : proches de la ville et entourés de champs et de forêts.

Nous voulons faire un atout de cette spécificité et renforcer les partenariats avec les agglomérations voisines. Nous devons être pionniers pour accompagner la croissance verte, intensifier les circuits courts alimentaires, favoriser l'innovation et l'éco-conception avec les habitants de leur cadre de vie.

En bref, conserver un cadre de vie proche de ses habitants et respectueux de la nature, d'un état d'esprit « village ».



**Sinclair Vouriot,**  
maire de Saint-Thibault-des-Vignes,  
vice-président chargé  
des transports et des mobilités

L'avenir de Saint-Thibault-des-Vignes est au sein de Marne et Gondoire.

Si la commune conserve sa compétence habitat, tout en étant liée au Plan Local de l'Habitat communautaire qui fixe les objectifs de livraisons

des logements à l'horizon 2024 et 2030, notre commune accompagne en revanche de toute sa volonté les priorités de l'intercommunalité que sont la transition écologique, la protection de notre environnement, le développement des énergies renouvelables au travers des syndicats intercommunaux le SIAM et le SIETREM implantés sur la commune.

Mais aussi le maintien et le développement économique, protéger nos entreprises, les accompagner vers la sortie de la pandémie Covid-19 qui sera d'une dureté sans précédent.

Un autre objectif très marqué est l'économie circulaire, le développement des circuits courts, des cultures bio et la lutte contre l'artificialisation des sols.

Il faut souligner l'implication très forte de Marne et Gondoire dans la transition énergétique, les véhicules de transport collectifs, la collecte des déchets plus propres fonctionnant au biogaz, le traitement des déchets pour aller vers le déchet ultime inerte.

Enfin, le développement des services auprès des administrés et du monde économique, que ce soit dans le domaine de la santé, de la politique sociale, culturelle et touristique.

Les sujets sont nombreux et ce mandat d'élus 2020-2026 sera l'aboutissement de nombreux projets induits par l'intercommunalité en partenariat avec les communes adhérentes.

Une intercommunalité forte de la solidarité entre ses membres est source de progrès.



**Manuel Da Silva,**  
maire de Thorigny-sur-Marne,  
vice-président chargé  
de la politique de la ville et de la santé

Si nous voulons conserver notre caractère de ville à la campagne, face à la poursuite du développement de l'est-francilien, nous devons renforcer encore le travail commun de toutes les communes de l'agglomération.

En accroissant encore la recherche de mutualisation et d'économies d'échelle, nous dégagerons les moyens nécessaires pour le maintien de la qualité du service public local.

Les habitants sont certes attachés à leur quartier et leur commune de résidence, mais ils travaillent, consomment, pratiquent leurs loisirs au-delà de nos frontières internes : cette réalité nous oblige à penser d'abord ensemble les politiques publiques.

C'est pourquoi nous pensons que pour préserver nos identités et notre histoire locale, il faut réussir à constituer au sein de l'intercommunalité des coopérations renforcées entre villes voisines, telles qu'une police intercommunale, une rationalisation des moyens pour l'entretien des équipements publics.

Marne et Gondoire est située entre deux autres agglomérations de poids. Si nous voulons affirmer notre spécificité, entre urbain et rural, entre espaces bâtis et espaces naturels, c'est ensemble, unis, que nous pourrions continuer de décider nous-mêmes de notre destin !

# MARNE ET GONDOIRE 2030

Marne et Gondoire 2030. Cette formulation renvoie au **projet de territoire de la communauté d'agglomération**.

C'est à la fois un guide, une ligne de conduite, une ligne d'horizon pour **préparer l'avenir**.

Le projet de territoire couvre **une multitude de domaines, imbriqués les uns avec les autres** : l'habitat, la préservation des espaces naturels et agricoles, le développement économique, la mobilité, la transition écologique, la prévention du bruit, etc.

Par exemple, le **PPEANP** permet de mettre en œuvre la volonté de protection et de valorisation des espaces ruraux du territoire, tandis que le **PLH** définit la stratégie à suivre pour satisfaire les besoins des personnes en logements. Le **SDLD** prévoit le déploiement d'un réseau cyclable d'itinéraires continus et sécurisés. Le **PCAET** quant à lui, fixe des objectifs locaux afin d'atténuer le changement climatique.

Cette kyrielle de politiques thématiques peut même parfois apparaître contradictoire : comment se fixer des objectifs de production de logements et d'accueil de population alors que l'on souhaite protéger les espaces naturels et maîtriser notre consommation d'énergie ?

**L'harmonie et la mise en cohérence** de ces objectifs se trouvent dans le **SCoT**. C'est lui qui permet de garantir que l'atteinte des objectifs d'un côté ne vienne pas empêcher la réalisation d'autres objectifs d'un autre côté. **Les grands équilibres sont ainsi respectés**, au sein d'un seul document qui centralise ces différentes politiques publiques, et qui propose une architecture en **4 grandes orientations**.

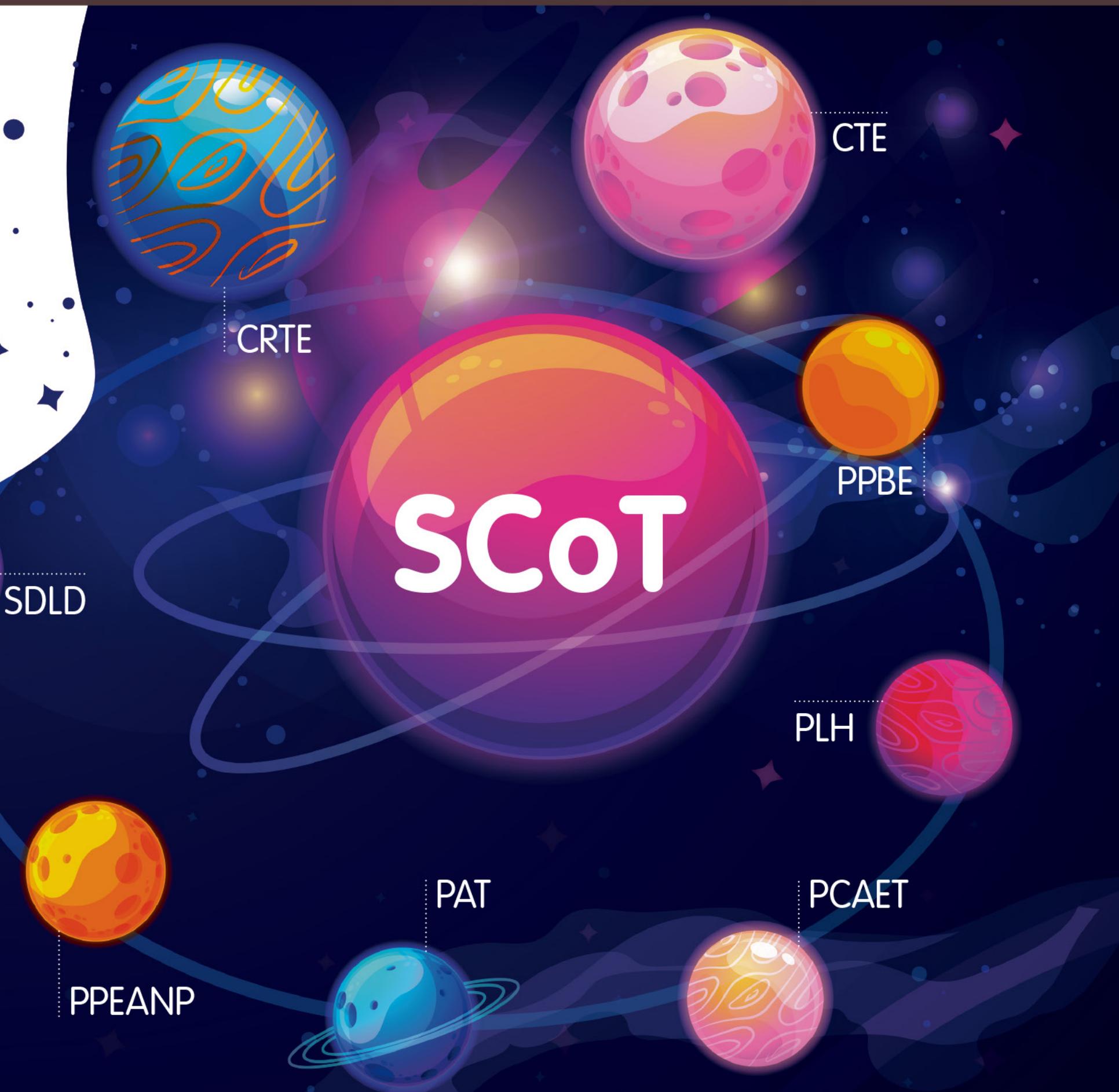
De nombreuses connexions existent entre tous ces documents. Ils se nourrissent les uns des autres et ont été travaillés de concert, à l'image d'un orchestre.

**2020 fut une année riche** : la **Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire** a signé un **CTE**, validé son **PCAET**, voté à l'unanimité son **SCoT** et son **PLH**, lancé la révision de son **SDLD**, initié la démarche de **PAT**, etc.

Enfin, aujourd'hui plus que jamais, ces documents sont porteurs de sens : ils forment le **projet de territoire**, formalisé dans le **SCoT**, et socle du **CRTE** qui doit être signé en 2021. Agissant depuis des années pour la **préservation de l'environnement**, l'intercommunalité œuvre aujourd'hui pour la **transition écologique**.

Le projet de territoire de Marne et Gondoire est à l'image d'une **galaxie**, où la cohésion d'un ensemble d'étoiles est assurée par la gravitation. Les plans et schémas forment les étoiles, dont la cohésion est assurée par le **SCoT**.





# SCoT

## GLOSSAIRE

- **CRTE** : contrat de relance et de transition écologique
- **SCoT** : schéma de cohérence territoriale
- **PPEANP** : périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains
- **PCAET** : plan climat-air-énergie territorial
- **CTE** : contrat de transition écologique
- **PPBE** : plan de prévention du bruit dans l'environnement
- **PLH** : programme local de l'habitat
- **SDLD** : schéma directeur des liaisons douces
- **PAT** : projet alimentaire territorial



## Habitants ou actifs en Marne et Gondoire, ils sont ambassadeurs du climat

Ils sont quarante et parlent du climat comme 400... Le CAC 40 est le Conseil des Ambassadeurs du Climat de Marne et Gondoire. Quarante personnes volontaires, prêtes à s'impliquer dans la transition écologique du territoire.

Leur rôle est de réfléchir, de faire des propositions et d'évaluer des mesures touchant à l'écologie du territoire.

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a signé un Contrat de Transition Écologique en 2020. Le CAC 40 est le volet participatif de ce contrat de transition écologique.

### Un rôle actif

Le conseil rassemble 8 personnes issues du monde associatif, 6 personnes du monde économique, 6 jeunes entre 16 et 25 ans, un collège de 13 personnes de 25 à 65 ans et un groupe de 7 personnes de plus de 65 ans. Les membres, tous volontaires, sont sélectionnés pour constituer un groupe représentatif de la population de Marne et Gondoire. Tous les membres sont domiciliés sur le territoire de l'intercommunalité.

Le conseil se réunit au moins deux fois par an, et peut se réunir en commissions de surcroît. Il tra-

vaille sur tous les thèmes de la transition écologique, comme le cadre de vie, le développement économique et social, la transition énergétique, la lutte contre le changement climatique...

### Un éclairage pour les décisions

Le CAC 40 est un lieu de débat, d'élaboration de projets. Les habitants apportent leur expertise et élaborent des idées ou des solutions. Celles-ci complètent l'expertise technique des services de la communauté d'agglomération et éclairent les décisions des élus.

## Un membre du CAC 40 témoigne

**Anthony Martins, 27 ans, a postulé pour faire partie du CAC 40 en novembre 2020. Il explique ses motivations et son ressenti, après la première assemblée des Conseillers et Ambassadeurs du Climat qui s'est tenue le 2 février 2021.**

### Que représente le territoire de Marne et Gondoire pour vous ?

Je suis né à Lagny-sur-Marne, j'ai vécu plusieurs années à Thorigny-sur-Marne, et maintenant, j'habite Pomponne. Ce mélange de verdure et de zones urbaines que nous avons est un très beau mix. Pour le travail, le territoire est pratique, même quand on a un emploi à Paris. Je parcours beaucoup le territoire car je pratique la course à pied, et je l'apprécie. En fait, j'y suis très attaché. Et c'est ça qui me motive pour m'impliquer dans la vie locale.

Par ailleurs, je suis manager de commerce dans la mode, un secteur très polluant. Dans mon magasin, j'ai déjà été ambassadeur en développement durable. Ce rôle consiste à proposer des animations, des quiz et des meetings pour améliorer les pratiques dans notre secteur.

### Qu'est-ce qui vous a décidé à postuler pour entrer au CAC 40 ?

Pendant le confinement, au printemps 2020, j'étais chez mes beaux-parents, toujours en Seine-et-Marne. J'ai travaillé la terre en famille. Cette période m'a motivé, j'avais envie de me ressourcer, de revoir mes priorités et aussi, de m'investir. J'ai vu les affiches sur le CAC 40 en courant, et j'ai postulé en novembre.



### Quel est votre sentiment après la première assemblée du CAC 40 ?

À la première réunion, nous nous sommes présentés. Les personnes membres sont de profils très différents, c'est vraiment diversifié entre les différents collèges. Il y a aussi des experts, par exemple des paysagistes, des professeurs... C'est une belle représentation des citoyens.

Nous avons commencé à travailler sur le Contrat de relance et de transition écologique, sur lequel les délais sont assez serrés.

### Quels sont les thèmes qui vous motivent le plus ?

Je m'intéresse au cadre de vie, comment garder une part de nature, bien équilibrer le territoire. Nous venons de vivre des inondations et il y a des projets immobiliers en bord de Marne. Ce sujet m'interpelle. En matière de mobilité, nous avons encore pas mal à repenser pour éviter la voiture. La biodiversité est un autre sujet

dans lequel j'ai envie de m'investir, avec les notions de trame verte, noire et bleue... En fait, tous les sujets sont intéressants !

### Comment voyez-vous votre rôle ?

Je suis prêt à mettre la main à la pâte. Suite à cette première réunion, nous avons formé des groupes pour trouver des idées ensemble. Nous allons aussi nous enrichir de tous les documents fournis par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. Après, notre rôle sera de sensibiliser, motiver, créer de l'engouement pour entraîner d'autres personnes. Nous allons être un entre-deux et des porte-parole entre la communauté d'agglomération et les citoyens.

## 4 GRANDES ORIENTATIONS

1  
Une identité de territoire  
écoresponsable



3  
Un habitat adapté  
à chacun, à tout âge  
de la vie



2  
Un développement  
économique porteur  
d'emploi et de  
ses évolutions



4  
Des équipements  
de proximité sur  
un territoire qui facilite  
la mobilité





©Virginie Roy

## Protéger et valoriser le cadre de vie

Où s'arrête la ville, où commence la campagne ? Comment préserver des espaces de respiration dans le territoire ? Depuis plus de dix ans, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire agit pour garder des espaces naturels et des paysages agricoles, poumons verts du territoire.

### Des espaces agricoles ou de forêt protégés...

La communauté d'agglomération a ainsi institué avec le Département un Périmètre de protection des espaces agricoles naturels et périurbains (PPEANP) dès 2012 sur quinze communes. 3 600 hectares agricoles et forestiers ont été pris en compte dans ce premier périmètre, qui leur garantit de garder leur fonction agricole. La zone a été étendue à 4 600 hectares en 2014 après l'intégration de Montévrain et Jablines. En mars 2021, le champ d'action du PPEANP est à nou-

veau agrandi. Les zones agricoles, en fait essentiellement boisées de Ferrières-en-Brie et Pontcarré, seront à présent protégées. 1 230 hectares supplémentaires qui comprennent les forêts d'Armainvilliers et de Ferrières. Au total, 5 800 hectares se trouvent à l'abri de l'urbanisation.

### ... et plus qualitatifs

Les zones incluses dans le PPEANP ne sont pas figées. L'intercommunalité souhaite améliorer la qualité de ces espaces. Par exemple, en aménageant des couloirs écologiques où les animaux peuvent se déplacer. Ou encore, en veillant à la gestion des déchets, et en éliminant les dépôts sauvages... Trente-huit actions sont inscrites au PPEANP mis à jour récemment et approuvé début 2021. Elles vont être actualisées dans le nouveau plan pour lequel les réflexions commencent cette année.

Outre la protection et l'amélioration de ce patrimoine naturel, la communauté d'agglomération propose des actions de sensibilisation des habitants et du jeune public à ces richesses naturelles. Elle veut également valoriser les productions des agriculteurs de Marne et Gondoire dans des circuits courts.

## CHIFFRE CLÉ

51%

C'est le pourcentage du territoire de Marne et Gondoire protégé par le Périmètre de protection des espaces agricoles naturels et périurbains.

## À Lagny-sur-Marne, la ville se reconstruit sur elle-même

Au centre-ville de Lagny-sur-Marne, le nouveau quartier Saint-Jean va offrir 850 logements, des espaces verts, du stationnement,



des équipements de service et des commerces. Le quartier s'étend sur 13,1 hectares sur le site de l'ancien hôpital de Lagny déménagé à Jossigny, le groupe scolaire Leclerc, la résidence de logements sociaux Rothschild (OPH77) et des terrains appartenant à la Ville de Lagny-sur-Marne.

Le parti a été pris de conserver des bâtiments historiques de l'ancien hôpital (l'ancien hospice, une partie de la maternité, le bâtiment Emile Lannoy), mais aussi de déconstruire d'autres bâtiments de moindre intérêt historique ou architectural. Ainsi, les nouveaux bâtiments sont bâtis en aménageant plus d'espaces verts que précé-

demment. Des parkings en bitume et des voiries ont été supprimés, au profit de voies piétonnes ou cyclables. Les espaces verts s'étendront sur plus de 5,5 hectares.

La construction se fait par étapes : fin 2019, la maison de santé a ouvert, puis la radiologie. Fin 2020, 200 logements étaient livrés sur les 850 prévus. À noter que des modifications ont été prises en compte au fil du projet : un nouveau parking près du bâtiment Saint-Jean, des logements pour les étudiants de santé qui travaillent au Grand Hôpital de l'Est Francilien voisin, des services en plus pour les habitants du quartier.



©Théo Guerlet

## Moins de bruit !

Le bruit fatigue, nuit à la santé, perturbe notre équilibre. Y remédier est un travail constant, fait de grandes et de petites actions, négociées avec une multitude d'acteurs... Sébastien Decurey, chargé du cadre de vie et de l'écocitoyenneté à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, nous détaille les actions menées sur le territoire dans le cadre du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) qui s'applique aux vingt communes.

**1. Vitesse et murs.** L'A4, l'A104 et la RD934 sont les principales sources de bruit sur le ter-

ritoire de Marne et Gondoire. Le bruit du trafic a été atténué par diverses mesures : la vitesse maximum autorisée a été réduite sur l'A104, le tapis routier sur l'A4 a été rénové entre Paris et Bussy-Saint-Georges et ce chantier va se poursuivre. Entre Lagny-sur-Marne, Saint-Thibault-des-Vignes et Montévrain, un projet vieux de douze ans se concrétise : un mur antibruit de 132 m de long. Il devrait être achevé en avril 2021.

**2. Des fenêtres protectrices.** La SNCF finance la pose de fenêtres à double vitrage dans les im-

meubles situés le long des voies ferrées. Elle est notamment intervenue à Thorigny-sur-Marne.

**3. Signaler les nuisances.** La communauté d'agglomération procède aux mesures de bruit quand des nuisances sont signalées et transmet les relevés à la préfecture.

**4. La médiation.** Mesure du bruit, conciliation, solutions techniques : la communauté d'agglomération a une démarche active sur les conflits de voisinage autour du bruit.

## Gérer l'eau et préserver le territoire des inondations

Le territoire compte 90 km de berges de ruisseaux et rivières dont une partie est directement gérée par la communauté d'agglomération lorsqu'elle en est propriétaire (Brosse, une partie de la Gondoire, berges de Marne). Elle relève et répare ce qui ne fonctionne pas : embâcles, plantes invasives, etc. Un programme d'actions est défini pour l'entretien et les travaux sur l'ensemble des cours d'eau afin d'améliorer leur écoulement, prévenir les inondations et améliorer le fonctionnement écologique de ces milieux. La préservation de la trame bleue, une continuité d'eau dans laquelle les espèces peuvent se déplacer, est un enjeu fort. La remise à ciel ouvert du ru du Bicheret, busé sur 100 mètres avant de se jeter dans la Marne, est à l'étude. Depuis 2008, Marne et Gondoire suit la qualité des cours d'eau et de 30 bassins d'eaux pluviales. Elle vérifie ainsi l'efficacité des mesures prises et peut intervenir rapidement en cas de pollution.

Ces dernières années, nous avons pu constater les effets du changement climatique, pluies plus abondantes, été plus secs. L'intercommunalité est compétente en matière de prévention des inondations et l'une des réponses est la création ou la remise en état de zones humides qui jouent le rôle d'éponges en cas de fortes précipitations.

La collectivité surveille et entretient également les ouvrages de protection existants dont elle a la gestion. Un inventaire plus fin est en cours et permettra de définir le niveau de protection du territoire. L'enjeu est fort pour la zone de Lagny, Pomponne, Dampmart, Saint-Thibault et Thorigny, les communes les plus inondables. Deux barrages, un à Montévrain, l'autre à Gouvernes sur l'étang de la Loy, ainsi que la digue du Pré Long à Lagny font l'objet d'une surveillance particulière.

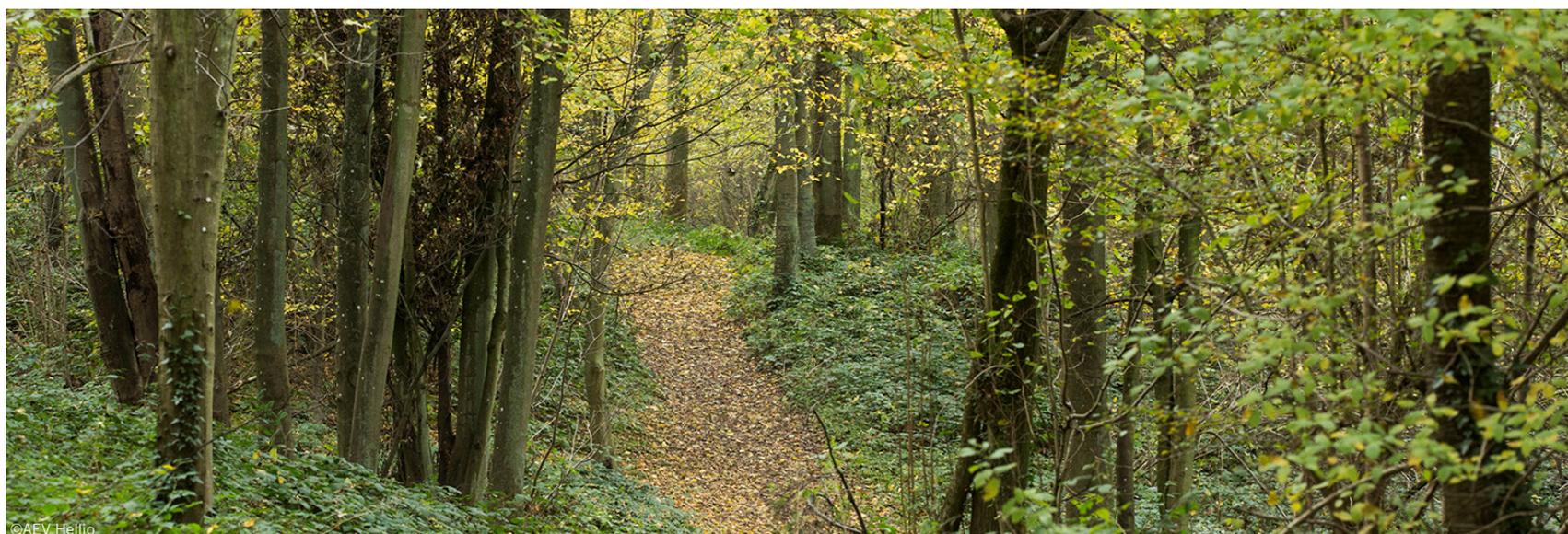
## La trame noire, une protection pour les espèces

La pollution lumineuse dérègle les cycles hormonaux des animaux, et perturbe la relation entre proies et prédateurs. « L'idée est de maintenir des couloirs préservés de pollution lumineuse, à des endroits où il n'y a pas de conflit avec la sécurité » détaille Alice Duquesnoy, chargée de mission espaces naturels à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. Le territoire procède à des diagnostics lumière afin de définir les corridors à préserver et ceux à renforcer.

Il y a de multiples façons de réduire la pollution lumineuse : diminution de l'intensité, de la température de couleur, faisceau vers le bas, coupures la nuit, éclairage à la demande, etc.

En octobre 2020, les ateliers de la biodiversité ont porté sur la trame noire. Alice Duquesnoy souligne que « les retours sont très différents selon les expériences ». Chacun vit le noir et se représente la sécurité à sa manière. Marne et Gondoire souhaite co-construire son plan d'actions pour pouvoir tenir compte de toutes ces spécificités.





## Les outils pour assurer la transition écologique

Un territoire qui émet moins de gaz à effet de serre, qui n'artificialise pas les sols, et qui, petit à petit, devient sobre et économe sur les ressources naturelles. Voilà ce à quoi la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire s'est engagée en signant un Contrat de Transition Écologique (CTE) avec l'État en février 2020.

### Qu'est-ce que le « Contrat de Transition Écologique (CTE) » ?

Le Contrat de Transition Écologique traduit les engagements environnementaux de l'intercommunalité. Il s'inscrit dans la continuité de la dynamique du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) engagé depuis 2018, traduisant la volonté de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire d'aller plus vite sur les sujets de la transition écologique du territoire.

Le CTE fixe un programme d'actions avec des engagements précis. Il est co-construit avec l'État et l'ensemble des partenaires du territoire à partir de projets locaux. Il s'organise autour d'un fil rouge, « la participation citoyenne », et de 4 orientations stratégiques :

- Un territoire au service de la transition écologique et solidaire de ses habitants
- La promotion d'un cadre de vie énergétiquement sobre et respectueux de son environnement
- L'accompagnement du tissu économique et le développement des filières courtes et de réemploi
- La réduction de la dépendance énergétique du territoire en exploitant les ressources locales et renouvelables.

### CRTE, un outil à la fois écologique et économique

Depuis, la crise de la Covid a touché l'économie de tous les territoires. L'État a donc décidé d'utiliser les CTE pour en faire des instruments de relance. Marne et Gondoire va présenter en mars 2021 son Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) ; il va regrouper tous les projets des communes et de l'intercommunalité de 2021 à 2026. Les projets du CRTE doivent répondre à deux conditions impératives : pas d'imperméabilisation des sols, pas d'émission de gaz à effet de serre.

L'État s'est engagé à octroyer des moyens financiers importants aux territoires dans le cadre des CRTE. Ce contrat entre l'État et la collectivité devrait contribuer à la relance économique par la transition écologique.



### Biomasse, quel potentiel dans le territoire ?

Le territoire de Marne et Gondoire pourra-t-il dans un avenir proche produire une partie de l'énergie dont il a besoin ? Inscrite dans le Contrat de Transition Écologique, l'étude de son potentiel de biomasse méthanisable doit répondre à cette question. En 2020, la communauté d'agglomération a identifié les gisements de biomasse agricole utilisables pour produire de l'énergie. Des agriculteurs sont intéressés pour prendre en charge un projet de méthaniseur. Reste à savoir comment dimensionner cette unité, où positionner un équipement à distance des habitations et où le raccorder au réseau GRDF.



Le CRTE doit être signé entre la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire et l'État, au plus tard fin juin 2021.

Une fois le CRTE validé, les porteurs des projets (communes, intercommunalité et syndicats) vont pouvoir demander des subventions à l'État pour financer les projets validés. Cet outil devrait donc faciliter la réalisation des projets écologiques du territoire.

## Des projets déclinés dans tous les domaines

Les projets du CRTE concernent tous les domaines de la vie : la mobilité, le sport, l'éducation, l'économie, l'eau, la culture et le tourisme, l'agriculture... Les projets qui y sont listés ont été notamment élaborés dans le cadre du plan local de l'habitat, du plan climat-air-énergie territorial, du plan de protection des espaces naturels.

## Des études pour un territoire plus résilient

La communauté d'agglomération s'attache à préparer le territoire aux risques nouveaux que pose le changement climatique. Réduire l'émission de gaz à effet de serre de chaque habitant est un premier enjeu ; gérer l'eau, en qualité et en volume, est le deuxième grand enjeu de l'avenir. La

création de zones humides, la renaturation des sols, la préservation des zones boisées, les plantations en ville pour éviter les îlots de chaleur sont au cœur des réflexions.

## Bientôt en action

Depuis la signature du CTE début 2020, les projets ont avancé. En parallèle de la mise en place du CAC 40, instance citoyenne de concertation

autour du climat, l'élaboration d'un projet alimentaire territorial (PAT) a été lancée pour lutter contre le gaspillage et développer les circuits courts. Le lancement d'un service de rénovation énergétique est à l'étude et, en attendant la finalisation du plan d'actions de la trame noire en fin d'année, l'intercommunalité associe d'ores et déjà les communes à la lutte contre la pollution lumineuse avec notamment des prescriptions sur les éclairages de la voirie.

## Énergie, gaz à effet de serre, des objectifs ambitieux

Le CTE traduit la volonté de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire d'aller plus vite sur les sujets de la transition écologique du territoire. Les orientations et les actions du CTE s'inscrivent dans la stratégie et les objectifs affichés dans le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de Marne et Gondoire à l'horizon 2030.

La Communauté d'Agglomération de Marne et

Gondoire s'est donnée des objectifs chiffrés en matière d'économie d'énergie :

- 14 % de la consommation d'énergie finale
- 20 % des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- 35 % de la consommation d'énergie finale par habitant
- 36 % des émissions de GES par habitant.

## Profitez des espaces naturels de Marne et Gondoire

Aménagée et préservée par la communauté d'agglomération, la vallée de la Brosse est un des lieux de balade les plus pitto-

resques de Marne et Gondoire. Cette vallée creusée par le ru de la Brosse s'étend de l'étang de la Broce jusqu'à l'étang de la Loy. Le

parcours offre 11 km de sentiers piétons, des pistes cyclables et des sentiers pédestres. Au tiers du parcours, le Moulin Russon moud toujours de la farine grâce à sa roue à augets. L'étang de la Loy est un refuge pour la faune. Poissons, oiseaux, libellules et batraciens trouvent refuge dans cet environnement humide et paisible. On peut y apercevoir le grèbe huppé, le foulque macroule, le héron cendré ou le bruant des roseaux... Au sud de l'étang, bien protégé par une zone boisée, un ensemble de trois mares peu profondes a été

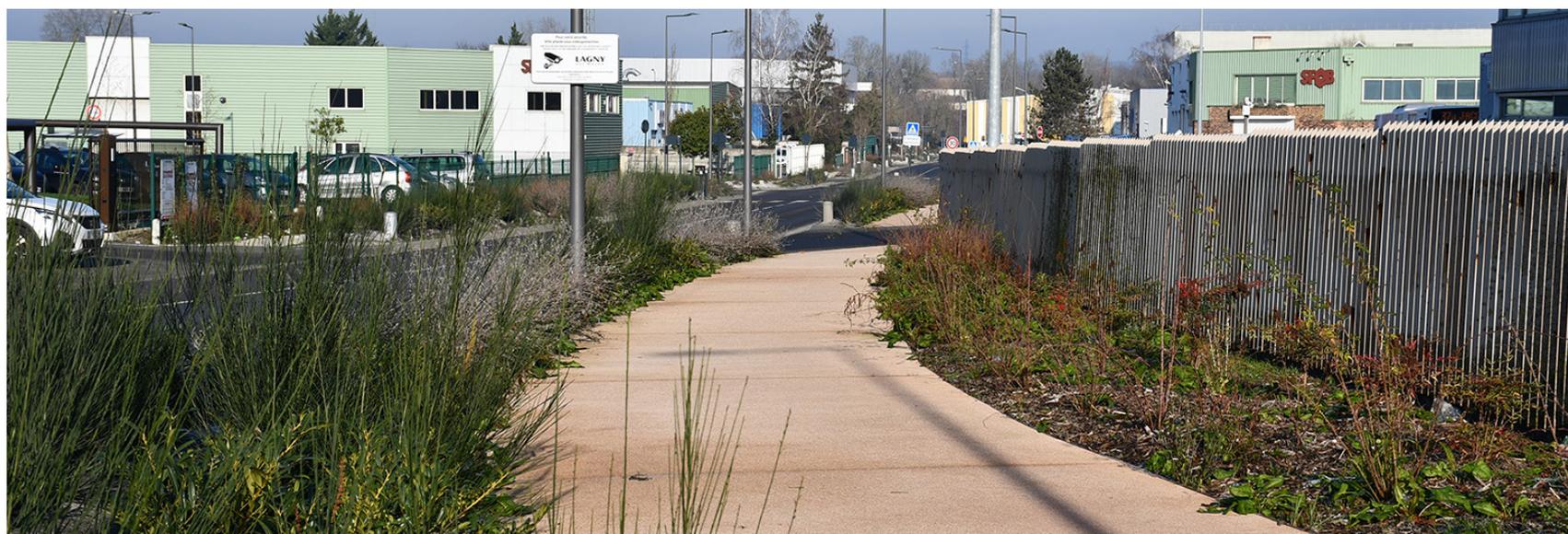


©Muriel\_Teyssier



©Muriel\_Teyssier

rebaptisé le Miroir aux libellules. Les roselières protègent toute une faune notamment le Caloptéryx éclatant, une libellule d'un bleu-vert vif, dont le ballet sur l'eau est un vrai spectacle.



## Objectif emploi en Marne et Gondoire

Dans un contexte de transition écologique, l'enjeu est de trouver un équilibre entre croissance démographique et développement de l'économie locale.

Entre 2013 et 2018, la population de Marne et Gondoire a augmenté de 1,8 % par an. Le territoire détient, avec la zone du Val d'Europe, le taux de croissance le plus fort de toute l'Île-de-France sur cette période. L'activité et les entreprises doivent grandir au même rythme pour que ces nouveaux habitants trouvent des emplois à proximité. Accueillir de nouvelles entreprises et un tissu économique local riche et varié est donc un enjeu fort pour les prochaines années.

### Une permanence d'aide aux entreprises

Dès le début de la crise sanitaire de la Covid, Marne et Gondoire s'est adaptée en proposant un service d'aide aux entreprises en difficulté. En complément de la permanence d'aide à la création d'entreprise mise en place en 2019, des rendez-vous individuels avec un professionnel spécialisé dans le suivi des entreprises en difficulté sont proposés gratuitement aux entrepreneurs du territoire.

### L'inventaire des bâtiments vides

Les vingt-huit zones d'activités de Marne et Gondoire s'étendent sur plus de 800 hectares. Elles se sont construites au fil du temps. Celles de Lagny-sur-Marne et de Saint-Thibault-des-Vignes sont parmi les plus anciennes ; celle de Bussy-Saint-Georges est, pour partie, en cours d'aménagement sur le versant sud de l'autoroute A4.

Sabine Muller, chargée de développement écono-

mique à Marne et Gondoire, procède à l'inventaire des locaux vacants. « *Nous cherchons à comprendre pourquoi des bâtiments sont vides. Prix, vétusté, accès... Il faut comprendre pour pouvoir aider les propriétaires à réhabiliter.* »

### Les offres évoluent

Pas de gâchis, ni de locaux ni de terrains, sera le mot d'ordre des prochaines années. Les promoteurs l'ont compris. Ils développent en Marne et Gondoire des locaux bien adaptés à la diversité du tissu économique. « *Les grands bâtiments sont modulaires* », observe Sabine Muller. « *D'autres proposent des petites copropriétés de bâtiments avec une partie entrepôt en rez-de-chaussée, et les bureaux au-dessus* ». L'environnement est devenu « *presque un réflexe* » dans les techniques constructives.

### Quelles questions pour demain ?

Les entreprises privées seront-elles capables d'accomplir d'elles-mêmes la transition écologique ? Cette année, la communauté d'agglomération va exposer tous les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique aux entreprises. Mieux, elle va les accompagner, estimer leurs besoins, les aider à monter les dossiers.

En 2022, elle ouvrira le dossier des énergies locales et vertes. Son objectif : recenser les besoins et rechercher des solutions groupées.

### Un tissu économique varié

Comment mettre en valeur les compétences et la diversité du tissu économique du territoire ? En septembre 2020, l'intercommunalité a mis en

ligne un nouvel annuaire des entreprises. Cet outil interactif permet de rechercher et trouver facilement tous les acteurs économiques du territoire ; commerçants, artisans, entreprises, services, produits... y sont recensés. « *L'incitation aux échanges commerciaux et à la consommation locale est donc vitale pour le développement économique de notre territoire* » souligne Sandrine Chaouni, chargée de développement économique à Marne et Gondoire.

### Un label « Origine Marne et Gondoire »

La mise en valeur du tissu économique sera concrétisée par la création d'un label « Origine Marne et Gondoire ».

« *Notre territoire, du fait de sa diversité économique, possède toutes les compétences et de nombreux atouts pour accroître la consommation locale. Services, produits, industrie, savoir-faire... il n'est peut-être plus nécessaire d'aller chercher à l'autre bout du département ou de la France quelque chose qui existe à côté de chez soi !* », déclare Sandrine Chaouni.

## La bourse aux locaux

Marne et Gondoire a mis en place une bourse aux locaux. Cette base de données reprend toutes les annonces de location ou de vente à destination des entreprises et des commerçants. Par ailleurs, une entreprise qui souhaite s'installer sur le territoire peut s'adresser à l'intercommunalité qui met en relation les bailleurs et vendeurs avec les entrepreneurs.

Accédez à la bourse aux locaux sur [www.marneetgondaire.fr](http://www.marneetgondaire.fr), rubrique Économie > Développement économique > S'implanter

CHIFFRE CLÉ

10 500

Le territoire compte environ 10 500 entreprises et commerces, auto-entrepreneurs inclus. Elles emploient 40 000 personnes.



## Du producteur au consommateur, c'est plus rapide en Marne et Gondoire

Confinement, déconfinement, couvre-feu... l'année 2020 a été un casse-tête pour les commerçants. Comment transformer cette crise en opportunité pour soutenir les circuits courts au travers de nouveaux canaux de distribution ?

« À l'office de tourisme, nous n'avons plus de touristes... Nous nous sommes tournés vers les habitants », se rappelle Anne Godin, directrice de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire. Au départ, l'office de tourisme a fait la promotion des circuits courts et des commerces de proximité. « Nous avons commencé à mettre en avant les producteurs, les artisans, les artisans d'art, et nous avons eu de bons retours ». Facebook et Instagram, notamment dans des stories, ont été le vecteur de cette communication en temps de crise.

### Le marché de Noël 2020 en ligne

À Lagny-sur-Marne, comme ailleurs, les artisans, les commerçants et la mairie ont longtemps espéré pouvoir ouvrir un marché de Noël. « En décembre, nous avons lancé une place de marché pour laisser la possibilité aux artisans et aux producteurs de vendre en ligne, à la place du marché de Noël traditionnel ». Chacun pouvait présenter ses produits gratuitement ; le site prélevait une commission sur les ventes. Certains producteurs ont opté pour le retrait de marchandises sur place, d'autres ont expédié les commandes. « Avec les expéditions, la zone de chalandise grandit, mais c'est une lourde contrainte pour les petites structures ».

Certaines boutiques qui n'avaient pas fermé ont elles aussi joué le jeu. « Le site a généré du trafic physique ».

Ce site marchand développé avec Le Coq trotteur, le Département et la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a fonctionné pendant deux mois et généré un chiffre d'affaires correct pour une première année.

Pour Anne Godin, la réflexion doit se poursuivre pour pérenniser un site marchand sur le territoire de Marne et Gondoire. « Une solution pérenne, où l'on se cantonne aux produits de Marne et Gondoire, pour qu'il y ait une vraie authenticité ». Une

façon selon Anne Godin, de se démarquer face aux nombreuses plateformes de e-commerce qui se sont créées.

### Manger local, est-ce vraiment possible ?

Comment mieux valoriser les produits alimentaires qui viennent de tout près de chez soi ? Cette question est au cœur du projet alimentaire territorial (PAT). Elle se pose notamment en Marne et Gondoire, un territoire qui compte une quarantaine d'agriculteurs. Cinq d'entre eux font de la vente directe. Toutes les formules existent : cueillette, Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), ferme d'élevage. Deux exploitants sont en conversion bio.

Fin 2020, l'agglomération a lancé une étude sur la consommation alimentaire sur le territoire. Elle devrait permettre de savoir où les habitants s'approvisionnent, quels sont les lieux de production et de transformation que possède le territoire. L'étape suivante consistera à trouver une stratégie pour permettre aux habitants de manger mieux, plus local...

De nombreuses initiatives ont déjà été lancées, côté producteurs, dans les associations, par l'agglomération.

Pour se rendre visibles, les producteurs peuvent utiliser des panneaux « Ferme de Marne et Gondoire ». Depuis 2010, l'agglomération édite et met à jour régulièrement des dépliants recensant les sites de vente directe. L'intercommunalité, en partenariat avec les producteurs du territoire, a également mis en place la livraison de paniers de produits locaux à destination de salariés travaillant sur le territoire. Chaque semaine, ces paniers sont distribués dans la zone du Gué Langlois, à Busy-Saint-Martin.

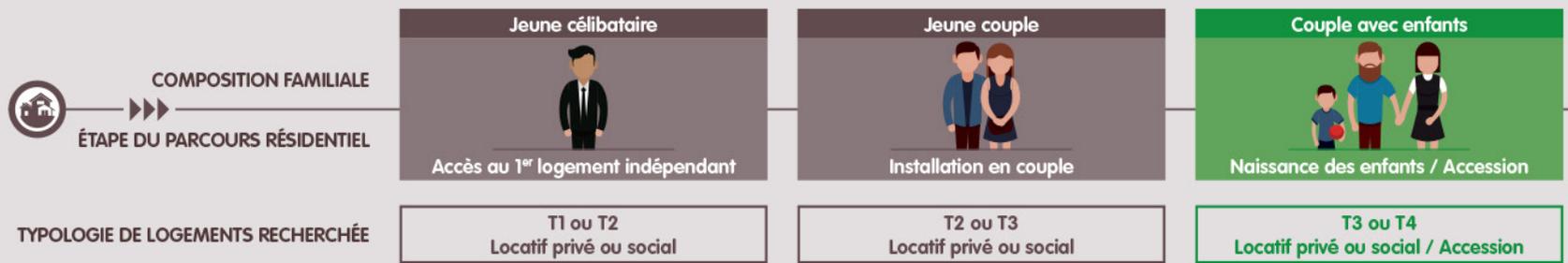
Côté associations, des initiatives sont prises, notamment pour repérer les personnes en précarité

alimentaire. Elles mettent en place des solutions pour accompagner sur les marchés, informer, et donner des cours de cuisine avec des produits locaux.

Les producteurs s'adaptent et innovent : la ferme de Jossigny qui vend sa propre farine a mis en place un site pour commander son panier de fruits et légumes ; à Dampmart, les produits du maraîcher distribués dans des casiers fermés rencontrent un véritable succès ; à la suite du premier confinement, la ferme de Saint-Thibault a quant à elle mis en place un système de click & collect pour vendre ses produits.



# UN HABITAT ADAPTÉ À CHACUN ...



Le plus grand enjeu pour Marne et Gondoire dans les années à venir sera peut-être l'habitat. En effet, le territoire a une croissance démographique forte, une des plus importantes d'Île-de-France sur ces cinq dernières années. Cette croissance pourrait se maintenir en raison des atouts importants du secteur des zones d'activités et de l'emploi à proximité, un réseau de transports collectifs conséquent, des paysages préservés.

Le responsable de l'Aménagement, du Foncier, de l'Habitat et du Logement à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, répond à nos questions.

## À QUOI SERT LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT ?

"Le programme local de l'habitat (PLH) de Marne et Gondoire est un outil de planification sur six ans, 2020-2026 pour celui qui est en cours. Les besoins actuels et à venir en matière de logement y sont définis. Les objectifs quantitatifs sont détaillés, comme le nombre de logements sociaux, la proportion de logements collectifs et individuels. Le PLH donne des outils pour faire un diagnostic de l'habitat de notre territoire, et des moyens d'agir en préventif et en curatif sur la qualité des logements."

## LE PLH FIXE-T-IL D'AUTRES OBJECTIFS ?

"Sur le plan qualitatif, le PLH de Marne et Gondoire cherche à équilibrer les constructions : les habitants doivent trouver des logements adaptés, à tout âge de leur vie et abordables. L'agglomération souhaite aussi maintenir la mixité sociale, améliorer le parc privé ou social dégradé et lutter contre l'habitat indigne. Enfin, l'intercommunalité veut limiter l'étalement urbain. L'agglomération se dote donc d'un observatoire du foncier afin de repérer les terrains potentiellement utilisables, inutilisés ou à requalifier dans les zones déjà urbanisées."

## UNE AGGLOMÉRATION EST-ELLE LIBRE DE DÉFINIR COMME ELLE L'ENTEND SES OBJECTIFS DE CONSTRUCTION ?

"Le programme local de l'habitat est très contraint. Il est issu du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement qui fixe les grands objectifs de construction de logements. De plus, il doit être compatible avec le projet de territoire défini dans le SCoT, respecter les règles nationales en matière de logement social, s'harmoniser avec les objectifs environnementaux fixés par Marne et Gondoire... Le PLH s'impose aux communes qui restent maîtresses de leur plan local d'urbanisme. Par ailleurs, l'établissement public EpaMarne établit une programmation globale sur la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, et intervient sur plusieurs communes."

## OÙ CONSTRUIT-ON LE PLUS ?

"L'objectif global de construction est décliné par commune. Chacun construit à sa mesure. Ce sont, logiquement, les communes les plus importantes qui ont également le plus de foncier et donc les objectifs de construction les plus élevés."

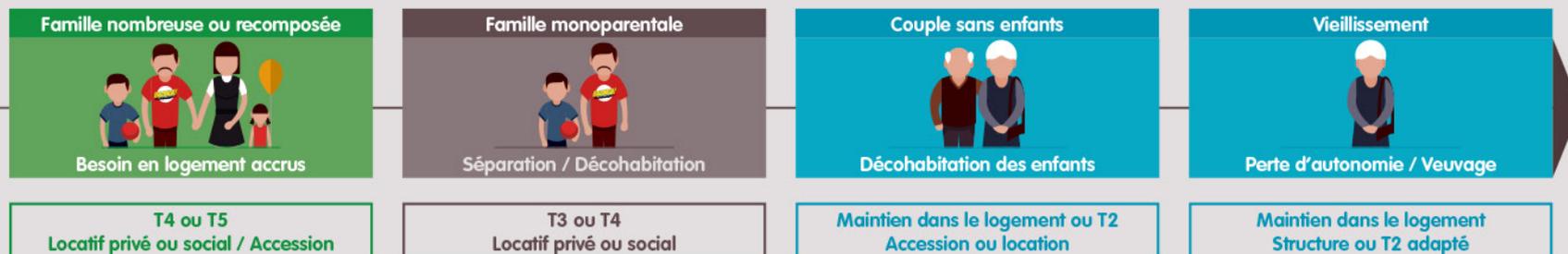


CHIFFRE CLÉ

1 173

C'est le nombre de logements qui doivent être construits chaque année sur le territoire de Marne et Gondoire, de 2020 à 2026. Ces 1 173 logements doivent inclure 455 logements sociaux. Le PLH précédent visait un rythme de 1 335 logements par an.

# ... À TOUT ÂGE DE LA VIE



01

## PERMIS DE LOUER, À QUOI ÇA SERT ?

Neuf communes de Marne et Gondoire ont opté pour le permis de louer. Elles imposent aux bailleurs privés de déclarer à la commune les logements qu'ils mettent en location et de présenter un diagnostic technique, payé par l'agglomération. Cet outil pousse les propriétaires privés à maintenir leurs biens en bon état.



02

## UN OUTIL POUR AMÉLIORER L'HABITAT

Parmi les outils mis à disposition de la collectivité, par l'intermédiaire de son PLH, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permettra, à terme, à la communauté d'agglomération de mener des études préalables dans le but d'apporter une aide financière à la rénovation. Ces aides seront contractualisées entre l'État, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et l'intercommunalité.

03

## EN CAS DE PÉRIL, L'AGGLOMÉRATION PEUT INTERVENIR

Si un immeuble devient un danger pour ses occupants ou pour les passants, la communauté d'agglomération peut lancer une procédure de péril. Son but est d'alerter le propriétaire et l'inciter à faire les travaux de sécurisation nécessaires. S'il est défaillant, la puissance publique peut intervenir, en dernier recours, en effectuant les travaux à la place du propriétaire (le remboursement se fait dans un second temps avec pénalités) voire en procédant à une expropriation.

04

## LA MAÎTRISE DU FONCIER ET DES PROJETS

Quand la pression foncière augmente, les promoteurs sont à l'affût de la moindre parcelle... Les communes et la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire veillent à ce que des parcelles ne soient pas vendues au coup par coup. Elles ont un allié, l'établissement public foncier d'Île-de-France. Cet établissement intervient, par voie de convention, pour acheter du foncier en lieu et place des collectivités. Ces acquisitions se font au prix estimé par les services fiscaux (domaines). Celles-ci peuvent préserver des bâtiments ou constituer des réserves foncières pour des projets de construction organisés.

05

## LES BAILLEURS SOCIAUX ONT DES COMPTES À RENDRE

Les bailleurs sociaux doivent fournir à la communauté d'agglomération une convention d'utilité sociale. Elle détaille leurs projets pour rendre les bâtiments accessibles, la planification des rénovations thermiques, etc.



## La répartition des équipements : proposer une offre équitable et solidaire

Comment offrir à tous les habitants de Marne et Gondoire la même qualité de vie ? La communauté d'agglomération réfléchit à l'échelle des vingt communes pour assurer une répartition équilibrée en matière d'équipements, de mobilité, de paysages, d'espaces publics... Marie Daudremez, responsable du service planification à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, nous explique comment l'agglomération anticipe les besoins.

### Quel est l'objectif de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire ?

D'ici 2030, environ 27 000 habitants de plus vont s'installer sur le territoire. Notre objectif est d'accueillir ces personnes avec tous les services nécessaires.

### Comment répartir les équipements ?

Nous devons assurer une cohérence entre le positionnement des équipements et le développement du territoire. Nos communes sont très différentes en taille : de Carnetin qui a moins de 500 habitants à Bussy-Saint-Georges qui compte 27 000 habitants. Bussy-Saint-Georges et Montévrain vont construire une grande partie des futurs logements. Elles vont concentrer la majorité des équipements : gymnases, collèges, lycées, etc.

Lagny-sur-Marne, Saint-Thibault-des-Vignes, Pomponne, Thorigny-sur-Marne, Chanteloup-en-Brie,

Dampmart, Collégien et Ferrières-en-Brie font partie du pôle urbanisé et sont relativement bien équipées.

Les dix autres communes constituent le pôle rural de respiration. Nous devons également leur assurer un niveau de service adapté, par les transports ou en y déplaçant régulièrement certains services près des habitants.

### L'accès aux équipements dépend-il uniquement des transports ?

Pas seulement. La Marne est une frontière naturelle entre Dampmart, Thorigny-sur-Marne et Lagny-sur-Marne et il n'y a qu'un pont. Ce qui explique pourquoi Dampmart plaide pour avoir un collège dans son secteur.

A ce sujet, Marne et Gondoire vient de lancer une étude de définition des besoins d'équipements publics dans le cadre du projet d'aménagement du cœur urbain. Les conclusions de cette étude devront notamment répondre à l'enjeu central de rééquilibrage des équipements entre les communes nord-Marne/sud-Marne.

### La communauté d'agglomération a-t-elle les moyens de faire face à tous les nouveaux besoins ?

Dans le Schéma de cohérence territoriale (SCoT), les élus se sont engagés sur la construction de lo-

gements. Ils sont prêts à jouer le jeu à condition qu'ils aient le soutien nécessaire (transports, routes, collèges et lycées...) afin d'accueillir les nouveaux habitants dans de bonnes conditions.

### Une passerelle entre Ferrières et Bussy

Scolaires, voyageurs vers la gare de Bussy-Saint-Georges, étudiants de l'école de Ferrières-en-Brie, clients du bowling et de l'escape game... beaucoup de personnes franchissent l'A4, tous les jours, week-end compris. Aujourd'hui, le parcours n'est pas confortable car le pont ne laisse qu'un mètre pour circuler à pied ou à vélo.

Marne et Gondoire a donc conduit l'étude d'une future passerelle ; elle devrait être construite à côté du pont actuel. La décision ministérielle autorisant sa construction est attendue fin 2021. Marne et Gondoire est déjà assurée de recevoir une subvention de l'État de 1 million d'euros pour la construire.

### Une offre de soins accessible

Chef de projets santé, Thomas Umiastowski, détaille les projets de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

« Pour attirer les jeunes médecins, la communauté d'agglomération cultive son image de territoire dynamique, qui marie ville et campagne », explique-t-il. Elle travaille avec l'Union régionale des professionnels de santé. « Elle relaie nos offres. Si un départ en retraite est prévu, nous essayons d'avoir une installation dans la même commune ou à proximité ».

Les jeunes médecins préfèrent travailler dans des cabinets collectifs. La communauté d'agglomération participe à la construction ou réhabilitation de maisons de santé.

#### Les maisons de santé ouvertes ou en cours d'aménagement :

- La maison de santé pluriprofessionnelle Simone Veil au parc Saint-Jean à Lagny-sur-Marne a ouvert ses portes en 2019

- À Thorigny-sur-Marne (propriété de la mairie)
- À Dampmart, réhabilitation menée par la commune et la communauté d'agglomération. Le pôle santé comprendra médecins, infirmiers, kiné et pharmacie.
- À Saint-Thibault-des-Vignes, projet au RdC des Terrasses du Verger, en entrée de ville
- À Collégien : réflexion sur un projet dans les nouveaux aménagements du cœur de ville
- Ferrières-en-Brie : projet en réflexion.



## Comment Marne et Gondoire encourage les mobilités douces

« Dès que de nouveaux arrivants s'installent sur notre territoire, il faut qu'ils trouvent les transports nécessaires. Nous souhaitons qu'ils puissent prendre l'habitude d'utiliser des modes de déplacement moins polluants que la voiture ». Hadjer Guendouzi, responsable du service déplacements à Marne et Gondoire, témoigne de l'anticipation nécessaire dans le domaine des mobilités. Bus, vélo, auto-partage sont au cœur de ces nouvelles mobilités.

### Anticiper dans un territoire qui grandit

Marne et Gondoire travaille depuis plusieurs années sur les mobilités douces. Le premier schéma directeur des liaisons douces (SDL), adopté en 2015, est en révision. « Ferrières-en-Brie et

Pontcarré ont rejoint Marne et Gondoire, il faut les intégrer à notre schéma directeur. De plus, de nouveaux besoins sont apparus ; avec la Covid, on a vu de plus en plus de personnes circuler à vélo ». La population de Marne et Gondoire, 106 000 habitants aujourd'hui, devrait passer à plus de 130 000 habitants d'ici 2030. « Nous devons anticiper les besoins à venir sur les secteurs qui s'urbanisent, les déplacements liés à l'emploi ou aux loisirs », explique Hadjer Guendouzi.

### Un territoire de plus en plus cyclable

De janvier à mars 2020, Marne et Gondoire a interrogé les habitants sur la cyclabilité du territoire. « Nous voyons qu'il y a un réel intérêt sur cette question ». Marne et Gondoire va s'appuyer sur cette enquête pour définir les futurs itinéraires cyclables.

### Bus : l'offre s'adapte

Les liaisons principales de bus relient les communes aux trois gares du territoire. Les grandes villes développent aussi des liaisons entre les quartiers, comme par exemple, la ligne 37 à Lagny-sur-Marne ou la ligne 44 à Bussy-Saint-Georges.

La communauté d'agglomération négocie avec Île-de-France Mobilités pour augmenter l'offre. Elle se traduit par de plus grandes amplitudes horaires, une offre supérieure pour cadencer les trains, des itinéraires plus longs, des points d'arrêt supplémentaires, un service d'été réduit pendant moins de temps...

## CHIFFRE CLÉ

33,5

C'est le nombre actuel de kilomètres de pistes cyclables sur le territoire de Marne et Gondoire. L'objectif de 60 km de pistes pour 2024 est déjà atteint à 56 %.

## Les gares se tournent vers le futur

Marne et Gondoire repense l'aménagement de ses gares pour faciliter la vie des usagers.

La gare de Montévrain possède une station Véligo de 56 places, gérée par Marne et Gondoire. Une station Véligo va être construite au pôle gare de Lagny-Thorigny-Pomponne. À Bussy-Saint-Georges, le RER A draine un

nombre important d'usagers qui viennent à vélo, et ce flux va augmenter avec le nouveau quartier du Sycomore. Cette année, une première station Véligo de 80 places sera mise en service. À terme, il y aura 600 places pour les vélos, dont cinq stations Véligo de 80 places et du stationnement en accès libre, à proximité de la gare.

## Des services à la Maison des Mobilités

Comment aller d'un point à un autre, emprunter un vélo, apprendre à réparer votre bicyclette ou l'immatriculer ? La Maison des Mobilités vous aide au quotidien.

❖ Les conseillères en mobilité vous apportent des réponses personnalisées sur les itinéraires, les abonnements, les aides à l'achat de vélo...

❖ Emprunter un vélo ou tester un vélo électrique, c'est possible. Les vélos de prêt sont disponibles également au Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier à Bussy-Saint-Martin et au centre aquatique à Lagny-sur-Marne.

❖ Ateliers d'auto-réparation : l'association M2ie anime plusieurs ateliers mobiles par mois sur différentes communes du territoire.

❖ Immatriculation : Marne et Gondoire vous propose ce service à 5 €.

Maison des Mobilités, 1, rue du Château-Fort à Lagny-sur-Marne. 01 60 93 52 72. lamaisondesmobilités@marneetgondaire.fr



**11 000 ENTREPRISES**  
**40 000 EMPLOIS**  
Sauvons-les,  
consommons local

Plus d'info sur  
[www.marneetgondaire.fr](http://www.marneetgondaire.fr)

**MARNEetGONDOIRE**

communauté d'agglomération